

LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Dans ce numéro...

Aide en loisir Les projets retenus	3
Dans Notre-Dame-de-Grâce, des aires de jeux adaptés aux enfants handicapés	4
Portrait d'un organisme : Viomax	5
Accompagnement en loisir : Reportage photos	6-7
Bilan de la formation dans les camps de jour	8
Les répertoires inclusifs des arrondissements	9
C'est fête pour cinq organismes	9
Après le tsunami, l'accessibilité	10
Portrait d'un Champion : Serge Leduc	11
L'AGA d'AlterGo le 23 novembre	11
Nouvelles brèves	12
Calendrier	12

Le 1^{er} novembre prochain

Bâtir des liens avec les arrondissements, ça me concerne !

(GL) La réorganisation municipale dont Montréal est l'objet depuis près de quatre ans n'a facilité en rien, pour les organismes de personnes handicapées, la compréhension du fonctionnement de cette ville en perpétuel changement. Après la fusion des 27 villes de l'île de Montréal en arrondissements, en janvier 2002, la défusion de certains arrondissements, en juin 2004, Montréal regroupera 19 arrondissements en janvier 2006. Voilà de quoi en perdre son ... interlocuteur à la Ville !

Cette nouvelle configuration de la Ville amène avec elle un transfert de responsabilités dans les arrondissements : pensons au loisir, aux services directs aux citoyens, etc.

Comment créer des liens avec les

représentants municipaux, comment obtenir des services auxquels on a droit, comment mieux exercer son rôle de citoyen... C'est dans ce contexte que le ROPMM (Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain), le CRADI (Comité régional des associations en déficience intellectuelle) et AlterGO ont présenté, dans le cadre des suivis du Sommet de Montréal, un projet visant à démystifier l'appareil municipal et permettre aux personnes handicapées d'exercer leur « participation citoyenne ».



Trois regroupements, trois directrices. **Sonia Desbiens**, du ROPMM, **Monique Lefebvre**, d'AlterGo, et **Thérèse Colin**, du CRADI, convient les organismes à deux rendez-vous dont celui du 1^{er} novembre prochain.

Bâtir des liens avec les arrondissements, ça me concerne ! (suite)

C'est ainsi qu'est né le Projet Liens. Les représentants d'organismes de personnes handicapées étaient conviés, en 2004, à une journée d'information et d'échanges sur les nouveaux rouages de la Ville et des arrondissements.

Un groupe de discussion portant sur les enjeux et les stratégies d'intervention identifiés avec les activités du Projet Liens (questionnaire sur les liens entre les organismes et les arrondissements; ateliers thématiques du 1^{er} décembre 2004) s'est tenu au début de 2005 afin d'examiner plus en profondeur les stratégies auxquelles donner priorité pour développer des liens avec les arrondissements.

En accord avec les recommandations précisées à la fin de la première phase du projet, un plan d'action a pris forme au printemps 2005.

1^{er} novembre prochain

Où en sommes-nous un an plus tard ? Le 1^{er} novembre prochain, sous le thème *Bâtir des liens avec les arrondissements, ça me concerne !*, les représentants d'organismes de personnes handicapées sont invités à venir échanger sur le plan d'action axé sur la participation citoyenne.

« Les rencontres de 2004 ont mis en lumière le fait que les organismes et les personnes handicapées connaissaient peu la nouvelle structure municipale, son fonctionnement, ses rouages. Ils ont en plus perdu leurs interlocuteurs à la Ville. La rencontre du 1^{er} novembre viendra faire le point sur les commentaires et recommandations qui ont été émis par les organismes lors des deux rencontres sur le "comment favoriser une meilleure participation citoyenne". Les participants

seront appelés à parfaire le plan d'action », d'émettre Sylvie Gravel, responsable du Projet Liens.

Nous vous invitons à prendre connaissance du Rapport final du Projet Liens – en version abrégée ou complète – sur le site Internet d'AlterGo (www.altergo.net).

La rencontre aura lieu le mardi 1^{er} novembre, de 13 h 15 à 16 h 30, au Centre St-Pierre, 1212, rue de la Visitation à Montréal. Pour s'inscrire, on téléphone à AlterGo au 933-2739 poste 215.

1^{er} décembre

La rencontre du 1^{er} novembre sera suivie d'une journée de formation, le 1^{er} décembre prochain. Intitulée *Osez prendre la parole*, la formation vise à outiller les participants à renforcer leurs capacités et leurs habiletés à bâtir des liens avec les arrondissements. Prendre la parole à une assemblée publique de son conseil d'arrondissement, par exemple, n'est pas chose facile pour un grand nombre de personnes; cela demande suffisamment de confiance en soi pour s'exprimer devant parfois une centaine de personnes, et cela requiert aussi assez de connaissances pour être bien préparé.

Des ateliers conviviaux sur la prise de parole publique seront à l'ordre du jour. *« Les personnes handicapées doivent se sentir davantage partie prenante du développement de la nouvelle ville, elles ne sont pas seulement des personnes qui "consomment des services", mais aussi des citoyennes à part entière qui ont un rôle à jouer dans la nouvelle ville à bâtir », de préciser Mme Gravel.*

La formation du 1^{er} décembre se déroulera de 9 h 30 à 16 h 30 à l'Institut Raymond-Dewar, au 3600, rue Berri à Montréal. D'autres renseignements à ce sujet suivront d'ici quelques semaines.

Le Projet Liens découle du Sommet de Montréal

(GL) Le Projet Liens est, d'abord et avant tout, un processus qui s'inscrit dans une volonté d'atteindre l'inclusion sociale des personnes handicapées et l'accessibilité universelle qui leur tient tant à cœur. Plus que nécessaire, le projet alimente le soutien pour le développement de liens entre les arrondissements et les organismes. Le milieu associatif des personnes handicapées réfléchit actuellement sur ses façons d'intervenir dans le contexte où les arrondissements sont au cœur des décisions qui sont prises.

Coordonné par le ROPMM, en étroite collaboration avec le CRADI et AlterGo, le Projet Liens a été rendu possible grâce au soutien financier de la Ville de Montréal – Direction développement social. Le projet s'inscrit dans les suites du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, et au terme duquel on a reconnu notamment le principe de l'accessibilité universelle – approche visant à offrir des services privilégiant des environnements et des lieux sans obstacles, plus accessibles à l'ensemble de la population montréalaise incluant les personnes présentant une déficience, quelle qu'elle soit.

Aide en loisir : huit projets retiennent l'attention

Marie St-Laurent

Une année fertile en activités pour les organismes si l'on se fie aux nombreux projets (18) présentés dans le cadre du Programme d'aide en loisir (PAL). Les membres du comité de sélection n'ont donc pas eu la tâche facile, compte tenu que le budget disponible pour la région de Montréal est toujours le même, soit 17 000 \$.

Comité de sélection

L'analyse des projets a été faite en tenant compte des objectifs et des critères du programme, qui sont notamment la nouveauté et l'originalité du projet, le développement de partenariats et la clientèle ciblée. Le comité de sélection était formé des membres suivants : Lynn St-Jean, de l'arrondissement Plateau Mont-Royal, Ornella Cazzaniga, du Parrainage civique de Montréal, Julie Cadieux, de Sport et Loisir de l'île de Montréal, Paula Chiarella, de l'arrondissement Pointe-Claire, et Pierre Mitchell, de l'Association québécoise des traumatisés crâniens. Le comité était animé et coordonné par Marie St-Laurent, assistée de Guy Lemieux, d'AlterGo.

Le PAL est un programme subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et géré, à Montréal, par Sport et Loisir de l'île de Montréal. AlterGo en assure la coordination.

Nous remercions les organismes qui ont pris le temps de présenter un projet ainsi que les membres du comité de sélection, qui ont eu à faire des choix difficiles, étant donné le grand nombre et la qualité des projets soumis.

Projets financés

L'AMDI, ça me dit

Activités d'intégration au Patro le Prévost pour des enfants de 4 à 11 ans ayant une déficience intellectuelle

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle

Cuisine sans gluten et sans caséine

Cours portant sur les techniques de base de la préparation de repas sans gluten et sans caséine, qui aident beaucoup d'autistes à surmonter leurs difficultés

Autisme et troubles envahissants du développement Montréal

Mise en forme

Programme de mise en forme conçu pour des adultes ayant des limitations intellectuelles et motrices

Service d'adaptation et d'intégration de Montréal

Nanbudo

Art martial adapté aux conditions physiques particulières des personnes ayant une déficience physique.

ALPHA – Association de loisirs des personnes handicapées de P.A.T. et de l'Est de Montréal

Trois p'tits tours et puis s'en vont...

Création d'une pièce de théâtre de marionnettes imaginée et conçue par des adolescents ayant une déficience physique ou associée.

Les Loisirs Soleil

Pareils, pas pareils

Des adolescents sont jumelés à de jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle pour

l'apprentissage de la cuisine et les avantages d'une bonne hygiène de vie.

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord

Intégration en communication et surdité

Utilisation des différents médiums de la communication pour amener l'enfant ayant une surdité à ne pas craindre de s'exprimer en public

AQPEA – Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, Montréal régional

Action artisanale

Création d'un atelier artisanal autogéré par les membres du projet pour la confection de signets, de cartes de Noël, etc.

Centre ACTION



Démonstration de Nanbudo.

Le parc Benny : des aires de jeux adaptés aux enfants handicapés

Le responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture de la Ville de Montréal, **Stéphane Harbour**, le maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce et conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **Michael Applebaum**, en présence du député de Notre-Dame-de-Grâce, **Russell Copeman**, représentant la ministre des Affaires municipales et des Régions, **Nathalie Normandeau**, ont procédé à l'inauguration du réaménagement des aires de jeux pour enfants du parc Benny dans Notre-Dame-de-Grâce.

Cette inauguration a été faite en août dernier lors d'un dévoilement de plaques commémoratives auquel a également pris part **Pierre Brunet**, franchisé des restaurants McDonald et représentant de l'œuvre des Manoirs Ronald McDonald, qui a commandité l'installation de jeux adaptés pour les enfants handicapés.

« *Nous sommes heureux d'annoncer aux citoyens de l'arrondissement que les aires de jeux du parc Benny ont été complètement réaménagées. De plus, nous sommes particulièrement fiers d'avoir adapté plusieurs de ces jeux pour les enfants handicapés. Une première pour notre arrondissement!* », a souligné le maire Applebaum.

La réalisation de ces importants travaux au parc Benny, localisé à l'angle des avenues Benny et Monkland, a été rendue possible grâce au Programme de renouveau urbain, dans le cadre du partenariat entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Ainsi, en vertu de ce partenariat, un montant de

250 000 \$ a été investi dans les proportions suivantes : 50 % par le ministère des Affaires municipales et des Régions, 25 % par la Ville de Montréal et enfin 25 % par l'arrondissement de CDN-NDG.

« *Nous sommes particulièrement fiers d'avoir adapté plusieurs de ces jeux pour les enfants handicapés. Une première pour notre arrondissement!* »

Le maire Michael Applebaum

« *Ce projet répond bien aux attentes de la population en plus de correspondre aux objectifs du*

Programme de renouveau urbain, puisqu'il vise à améliorer à la fois la qualité de vie des citoyens et les équipements récréatifs de l'arrondissement. Le parc Benny offre maintenant un environnement de jeux agréable et sécuritaire pour les enfants et les familles du quartier », a fait savoir le député de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman.

De son côté, le responsable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire de la Ville de Montréal, M. Harbour, a souligné que « *Le Programme de renouveau urbain mobilise tous les partenaires autour de gestes structurants pour les communautés locales. Nous réussissons toujours de belles choses quand on mise sur le partenariat. Surtout quand nous pouvons compter sur un soutien financier pour appuyer les efforts de tous et chacun. Je souhaite encore de nombreux projets comme*

celui-ci pour le grand bonheur des résidents de CDN-NDG. »

Rappelons que le Programme de renouveau urbain est doté d'une enveloppe de 64 M \$, financée à parts égales par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, pour des projets réalisés sur le territoire de la métropole. Il vise à assurer la revalorisation du milieu physique et de l'environnement tout en soutenant les résidents ainsi que les partenaires dans la prise en charge du renouveau de leur quartier.



Courtoisie : Arrondissement CDN/NDG

Portrait d'un organisme

Viomax : l'activité physique, un puissant moteur d'intégration sociale

Johanne Tousignant

Rendre l'activité physique accessible aux personnes handicapées, voilà ce qu'a à cœur la petite équipe du Centre Viomax, organisme à but non lucratif qui fête cette année ses 10 ans. « *Viomax est un milieu de vie positif et stimulant, nous dit d'entrée de jeu Marie-Claude Lavoie, directrice. En plus de lui permettre d'améliorer sa qualité de vie, il permet à la personne qui a une limitation physique d'accroître son autonomie, de prendre une place dans la société.* »

Une équipe humaine... et dévouée

L'équipe de professionnels de l'activité physique – les kinésiologues – a une expertise unique confirmée dans l'intervention avec la clientèle. Les



Courtoisie : Viomax

Viomax favorise le développement et le maintien optimal des capacités physiques des quelque 500 membres qui fréquentent le centre.

grandes qualités humaines qui animent les employés et les bénévoles, tous passionnés – l'écoute, l'empathie, la disponibilité et le don de soi, entre autres – enrichissent la démarche active des quelque 500 membres qui profitent des installations de Viomax. La richesse de la relation occupe une place de choix dans la salle de conditionnement physique universellement accessible.

Qu'elle soit en fauteuil roulant ou à mobilité réduite, la personne qui vit avec une limitation physique peut, grâce aux nombreuses adaptations – dont l'originalité rime avec créativité –, profiter des nombreux bienfaits de l'activité physique et ainsi garder la forme et mener une vie active. La mise en commun des idées des membres, des employés et des étudiants en génie mécanique de l'Université McGill permet d'adapter l'équipement de façon ingénieuse, avant-gardiste et sécuritaire.

L'activité physique est un moyen hyperpuissant. Les membres en témoignent quotidiennement. Le fait de pouvoir se tenir en forme et de développer leurs capacités est synonyme d'autonomie. « Sans l'activité physique continue et soutenue, je ne pourrais pas faire mes courses, jouer avec mes petits enfants, vivre seul... » sont des commentaires maintes fois entendus.

Le partenariat... la voie de Viomax

En partenariat depuis plus de 10 ans avec le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau – et plus récemment avec le Centre de réadaptation Mackay, situé dans Côte-des-Neiges – Viomax offre une vaste programmation d'activités physiques pour sa clientèle... et accueille toute personne non handicapée âgée de 6 ans et plus intéressée à faire de l'activité physique : cela fait partie du mandat de réinsertion sociale de Viomax.

La croissance de Viomax repose sur les ententes de partenariat. Marie-Claude aimerait en développer de nouvelles pour ainsi étendre les services dans plus de points de service et faciliter l'accès de l'activité physique à plus de gens. Accroître le choix d'activités est aussi un objectif afin de permettre aux personnes de choisir en fonction de



Courtoisie : Viomax

Les nombreuses adaptations permettent aux personnes vivant avec une limitation physique d'accroître leur qualité de vie et leur autonomie.

leurs intérêts personnels.

Les jeunes bougent

Viomax offre aussi des services aux enfants et aux adolescents. Depuis l'an 2000, grâce au Programme d'aide en loisir, un projet pilote pour les jeunes de 6 à 12 ans a été mis sur pied. En 2003, le partenariat avec le Centre de réadaptation Mackay a permis d'étendre les activités aux adolescents. « *Dans ces programmes, on travaille avec les capacités des jeunes. On vise à leur faire vivre des moments positifs. Ils rencontrent des gens qui se sont accomplis grâce à l'activité physique. Ces programmes sont très riches en découvertes et misent beaucoup sur l'accroissement de l'estime de soi,* » précise, ravie, Marie-Claude.

L'été 2005 a vu naître le premier camp d'été spécialisé en activité physique pour les jeunes vivant avec une déficience physique. On les amène aussi à envisager la possibilité de participer au Défi sportif. « *C'est très motivant pour eux* » conclut Marie-Claude.

Pour en savoir davantage, on peut joindre Viomax au (514) 527-4527 poste 2611 ou visiter le site Internet de Viomax : www.viomax.cam.org

Accompagnement en loisir : Montréal a répondu de façon spectaculaire !

Nika Deslauriers

Collaboration : Guy Lemieux

Revenons un an en arrière. Le bilan de l'accompagnement en loisir que nous avons tracé à la fin de l'été 2004 était très positif, grâce à l'implication financière de la Ville de Montréal et de 17 arrondissements. Qu'allait-il en être en 2005 ? demandions-nous. La Ville et les arrondissements allaient-ils poursuivre ou non dans la même voie et permettre un meilleur accès au loisir aux personnes handicapées ?

La réponse, vous l'aviez dans le dernier *Go* : plus de 700 000 \$ pour l'accompagnement en loisir à Montréal – 400 000 \$ de la Ville et de 20 arrondissements et 304 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir. Cette participation financière municipale a permis à de nombreux enfants et adolescents, surtout, mais aussi à des adultes vivant avec une déficience de participer à des activités de loisir.

L'impact de la contribution municipale :

Plus de 35 000 heures* d'accompagnement additionnelles dans les activités de loisir !

* Selon une projection. Nous aurons le chiffre officiel dans la prochaine édition.



Karim avec Paul-Gérard au Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges.

Catherine avec son accompagnatrice Heidi, au camp de jour municipal de Mont-Royal.



Michaël Savoie et Alexandre Gadoury-Lalonde, deux des jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnateur en loisir pendant les sept semaines du camp de jour municipal de Lachine.

Anthony avec Joey et Alexandre, du Centre leadership jeunesse Don Bosco.





Le maire de l'arrondissement RDP/Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies, **Cosmo Maciocia** a visité le camp de jour du Centre leadership jeunesse Don Bosco. Membre du comité exécutif et responsable notamment du Développement social à la Ville de Montréal, qui a injecté 300 000 \$ dans l'accompagnement en loisir, M. Maciocia pose ici en compagnie de **Anna Tafuto**, **Jean-Pierre Aubry** (agent de développement), **Anthony Colombo** (accompagnateur) **Karine Patoine** (agente de liaison) et **Theo Vecera** (coordonnateur de programmes). Devant : on retrouve **Mark Carosella** (accompagnateur) avec les jeunes **Joey**, **Alexandre**, **Domentic**, ainsi que **Francesca Cammisano** et **Tania Caffaro** du camp de jour.



Blandine et **Jotham** au Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges dans l'arrondissement Côtés-des Neiges / Notre-Dame-de-Grâce.



Les photos sont de Benoit Pelosse

« Je travaille toute la journée. Quand ma fille est au camp, je sais qu'elle est en sécurité et en de bonnes mains. »

Aliane Acoca, mère d'une enfant ayant une déficience dans l'arrondissement Côte St-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest

« Le camp de jour de Saint-Laurent participe au programme d'accompagnement en loisir depuis ses tout débuts. En 1998, il n'y avait que deux enfants qui se partageaient les services d'un seul accompagnateur. Cette année, on a accueilli plus de 40 enfants et 14 accompagnateurs. »

Stéphanie Mathon, coordonnatrice du camp de jour municipal de Saint-Laurent

« Tout indique que ce n'était qu'un début, car nous avons déjà fait une évaluation de ce qu'il serait bon d'apporter comme changement et s'assurer d'améliorer le programme pour l'an prochain. Peut-être accueillerons-nous aussi davantage d'enfants. »

Patrick Beaudoin, coordonnateur du camp de jour du Centre communautaire de la Côte-des-Neiges, qui participait pour la première fois au programme d'accompagnement.

« Mon fils apprend à adopter les bons comportements, à répondre aux consignes. Ça lui donne plus de confiance en lui-même et aussi la chance de ne pas s'attacher à une seule personne. Il est plus à l'aise avec les autres. Il se sent bien. »

Maman de Rami, jeune garçon autiste, qui a participé au camp de jour municipal de Mont-Royal

Remo dans le carrosse spécialement conçu pour lui et poussé par son accompagnateur **Shift**, au camp de jour municipal de Saint-Laurent.

Plus de six cents jeunes adultes ont suivi la formation

Nika Deslauriers

Collaboration : Marie St-Laurent

Saviez-vous qu'il y avait quelques centaines de jeunes adultes, à Montréal, à occuper le poste d'accompagnateur pour faciliter l'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour ? Accueillir des enfants ayant une déficience implique pour le camp de jour d'avoir un personnel compétent pour faire face aux différentes situations ; troubles de langage, problèmes de compréhension, adaptation de jeux, etc.

Grâce au soutien financier de la Ville de Montréal, AlterGo offre depuis six ans une formation au personnel des camps de jour partenaires de la Ville de Montréal. Cette formation, qui fait suite à l'initiative de la Table de concertation de loisir pour personnes handicapées de Montréal, est destinée aux accompagnateurs des enfants handicapés mais aussi aux animateurs.

« Cette année, d'émettre Marie St-Laurent, coordonnatrice pour AlterGo de la formation dans les camps de jour, on a voulu favoriser davantage l'implication des participants. C'était d'ailleurs une

demande de certains camps de jour. Par exemple, le jeu a pris une place importante dans la diffusion de l'information sur les caractéristiques propres à chaque déficience. »

Propos que confirme Geneviève Létourneau, l'une des formatrices :

« Nous avons misé davantage sur des conseils pratiques. Les participants ont pu "vivre" certaines situations et discuter par la suite des façons d'intervenir. Cette partie de la formation a été très appréciée des participants. »

Il y avait d'autres nouveautés, ajoute Marie. « Afin de mieux identifier et répondre aux besoins spécifiques de chaque camp, une nouvelle section concernant cet aspect a été ajoutée au formulaire de demande de formation; l'information est transmise aux formateurs et ces derniers en tiennent compte lors des formations. Enfin, les moyens d'intervenir dans différentes situations et selon chaque déficience ont été abordés plus en profondeur afin que les accompagnateurs et les animateurs soient plus en mesure d'agir adéquatement dans leur rôle respectif. »



Photo : Benoit Pelosse

Les accompagnateurs et les animateurs de l'organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO) lors de la formation suivie au début de l'été pour les aider à développer les outils nécessaires pour accueillir les enfants vivant avec une déficience dans le camp de jour.

Bilan-Été 2005

Nombre de camps de jour ayant reçu la formation	31
Nombre de participants	609

Le rôle indispensable de l'accompagnateur

Les parents dont l'enfant participe au programme d'accompagnement en loisir entrent en contact avec les accompagnateurs presque tous les matins et tous les soirs. Ces moments sont très utiles, car ils permettent aux parents d'atténuer quelques inquiétudes et donnent l'occasion aux accompagnateurs de s'informer sur les meilleures façons d'intervenir en cas de problème.

À Lachine, Julie reconduit Michael jusqu'à sa mère et profite de l'occasion pour lui dire comment s'est passée leur journée. À Anjou, Andrée-Anne côtoie le père de Guillaume depuis 3 ans, et une véritable collaboration s'est installée.

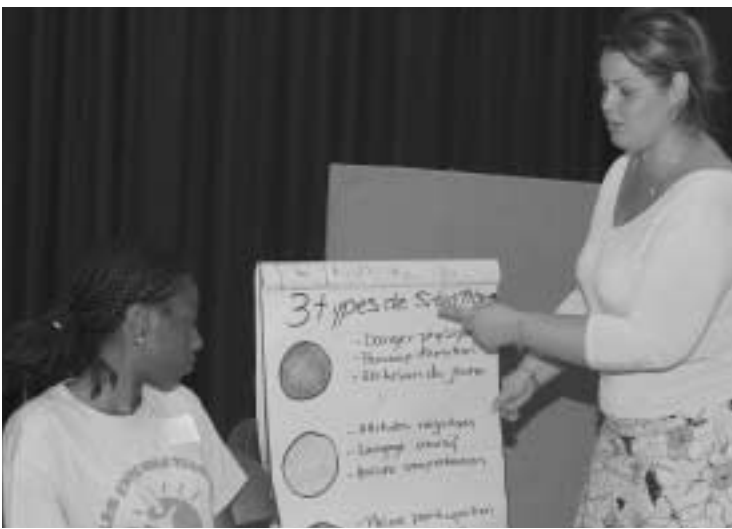


Photo : Benoit Pelosse

La formatrice Kim explique ici à une nouvelle accompagnatrice comment faire pour pouvoir évaluer la gravité des situations auxquelles les moniteurs et les accompagnateurs risquent d'être confrontés durant l'été.

Les répertoires inclusifs des arrondissements : un début prometteur

Jean Allard
Chargé de projet

Dans le *Go* de février dernier (www.altergo.net), nous vous parlions d'un projet visant à soutenir les arrondissements afin qu'ils fassent connaître les services accessibles aux personnes handicapées dans leur répertoire d'activités. Ce projet a pu se réaliser grâce à un soutien financier de la Ville de Montréal, dans le cadre des suivis au Sommet de Montréal, au terme duquel on a reconnu le principe de l'activité universelle.

AlterGo a donc travaillé avec les arrondissements afin que ces derniers intègrent, dans leur répertoire, les organismes qui offrent des services de loisirs aux personnes handicapées – une lacune actuellement.

Au total, 11 arrondissements ont accepté de participer au projet. Le « plan d'inclusion » que nous avons proposé aux chargés des communications des arrondissements participants a été dans l'ensemble bien reçu. Ces démarches ont donné des résultats qui dépassent les objectifs initiaux.

Des arrondissements collaborateurs

Parmi les arrondissements participants, trois ont ouvert la porte à l'inclusion d'une nouvelle section dans leur répertoire 2005-2006 : Rivières-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, Côte Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest et Montréal-Nord. Une belle percée qui offre aux résidents vivant avec une déficience la possibilité d'être bien informés sur ce qui s'offre en termes de possibilités de loisir.

Il faut souligner aussi les efforts de l'arrondissement Lachine, qui offre une section aux personnes handicapées depuis quelques années. Les arrondissements Plateau Mont-Royal, Saint-Laurent et Ahuntsic/Cartierville ont inclus des informations pertinentes sur les programmes qu'offre AlterGo, et les

activités de leur arrondissement. Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, on a inclus des organismes de l'arrondissement dans le répertoire.

Des résultats prometteurs

C'est véritablement une année de belles récoltes et il faut souligner l'attention particulière faite dans le Répertoire de RDP/Pte-aux-Trembles/Montréal-Est de la part du maire d'arrondissement, **Cosmo Maciocia** :

« Cette année, le Répertoire des activités et des loisirs innove en présentant une section spéciale réservée aux personnes handicapées. Cette nouvelle section se veut un outil de référence et

une preuve tangible du souci constant de l'administration pour l'intégration des personnes handicapées. »

Que nous réserve l'avenir ?

AlterGo poursuivra, au cours de la prochaine année, son travail de soutien aux arrondissements afin que ceux-ci fassent connaître les services et les activités accessibles aux personnes

L'appel est lancé aux organismes qui désirent faire connaître leurs activités dans différents arrondissements.

handicapées par le biais de leur répertoire. L'appel est donc lancé aux organismes qui désirent faire connaître leurs activités dans

différents arrondissements. N'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau d'AlterGo au 933-2739 poste 241.

C'est à votre tour....

Le président d'AlterGo, **Sylvain Gamache**, a profité de la Journée des partenaires de mai dernier pour souligner quelques anniversaires importants. Plusieurs organismes fêtent, en 2005, une nouvelle décennie d'existence.

70 ans – Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (1935)

Ayant pignon dans l'arrondissement Ahuntsic/Cartierville, l'Association a pour mission de tout mettre en œuvre pour permettre à chaque personne ayant une déficience intellectuelle de prendre sa place, à chaque étape de sa vie, dans la société.

30 ans – Club des personnes handicapées du Lac-St-Louis (1975)

Basé dans l'arrondissement Lachine, l'organisme regroupe les personnes adultes ayant une déficience physique dans le but de briser l'isolement et permettre un répit aux familles. Diverses activités de socialisation et de loisirs sont organisées.

30 ans – Corporation l'Espoir (1975)

Cette association de parents et de personnes présentant une déficience intellectuelle de l'arrondissement Lasalle offre des loisirs à leurs membres. Elle fait la promotion des intérêts et de la défense des droits de ses membres.

30 ans – Loisirs Soleil (1975)

Situé dans l'arrondissement Villeray/St-Michel/Parc Extension, l'organisme offre une programmation de loisirs adaptés à des jeunes âgés entre 6 et 17 ans ayant une déficience physique.

10 ans – Centre communautaire Radisson (1995)

L'organisme opère un centre, dans l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, pour des adultes ayant une déficience physique et manifestant une volonté de s'investir dans un milieu communautaire.

Bravo à tous pour votre engagement !

Après le tsunami, l'accessibilité

André Dumont
Collaboration spéciale

Nous sommes à Banda Aceh, la ville indonésienne la plus durement frappée par le tsunami du 26 décembre dernier.

En ce samedi matin, Anne-Laure Letourneux se rend à l'Université Muhammadiyah Aceh. À l'invitation de cette jeune architecte spécialisée en accessibilité venue de France, les étudiants en architecture ont conçu des logos d'accessibilité. C'est aujourd'hui qu'on connaîtra les gagnants du petit concours que Handicap International (HI) leur a proposé.

« Les logos des gagnants seront utilisés sur des autocollants qui seront distribués dans les écoles accessibles. Je voudrais aussi que les autres organisations non gouvernementales (ONG) s'en servent », explique Anne-Laure, satisfaite de la qualité des propositions reçues.

Le premier prix revient à Arselan, pour l'ensemble des cinq symboles qu'il a conçu à l'ordinateur. Nova, la porte-parole de la classe, récolte un prix spécial pour le meilleur design.

« Dans les pays riches, les gens connaissent le symbole du fauteuil roulant. Mais comment est-ce qu'on va faire pour qu'ici, dans les villages, les gens comprennent ? » demande timidement l'une des filles du groupe.

Surprise par cette question plutôt terre-à-terre, Anne répond qu'il faudra l'expliquer aux gens, notamment dans les puskesmas, ces centres de santé communautaires.

En Indonésie, l'accessibilité des bâtiments publics est loin d'aller de soi, même si une législation appropriée est déjà en place. Pour HI, une ONG européenne qui vient d'ouvrir un bureau à Montréal, le contexte du tsunami est idéal pour non seulement venir former des physiothérapeutes, mais aussi pour

répandre la culture de l'accessibilité dans l'ensemble du pays.

En semaine, Anne-Laure Letourneux consacre la plupart de ses efforts auprès des ONG spécialisées en reconstruction, dont UN Habitat. « Les coopérants sont habitués aux normes d'accessibilité dans leur pays, mais ils ne s'imaginent pas qu'ils doivent les appliquer ici quand on reconstruit les maisons. Heureusement, la plupart sont très réceptifs. »

sortir », traduit Nizar, un employé local de HI.

Entouré de sa famille, souriant, Irwansyah examine les plans et formule quelques suggestions. D'ici quelques mois, il reprendra ses études presque terminées en ... architecture!

Handicap International est à la recherche de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes bilingues et prêts à



Photo : André Dumont

Entouré d'Anne-Laure Letourneux et Nizar, de Handicap International, Irwansyah examine les plans de la rampe qu'on lui propose.

La petite cérémonie à l'université terminée, Anne-Laure se rend chez Irwansyah, à l'autre extrémité de Banda Aceh. Depuis un accident de la route, cet homme de 30 ans passe le plus clair de son temps chez sa soeur, assis dans un fauteuil roulant. Aujourd'hui, Anne-Laure vient lui présenter les plans d'une rampe que lui construira HI.

« Il s'inquiète des tremblements de terre, parce que personne ne peut l'aider à

goûter à l'aventure du développement international. Le défi vous intéresse? Contactez Marie-Eve Infante, au (514) 908-2813, par courriel à marie-eve.infante@handicap-international.ca. Le site Internet : www.handicap-international.org

Serge Leduc, un champion qui manie admirablement la raquette!

Johanne Tousignant

Les épreuves de la vie ont marqué le parcours de Serge Leduc, ex-joueur de la Ligue Junior majeure de hockey du Québec. Après une opération au dos, un épisode de toxicomanie, une période de dépression, le couperet tombe : un diagnostic de trouble bipolaire.

Le diagnostic est dur à accepter. Mais il faut maintenant relever le défi : faire face aux préjugés.



« C'est essentiel d'accepter rapidement le diagnostic, pour ensuite vivre sereinement », confie Serge.

Le sport... un cheminement

En lui faisant part du diagnostic, le médecin lui recommande fortement de poursuivre ses activités physiques. Il décide alors de troquer le bâton de hockey – il jouait pour les Remparts de Québec – pour la raquette de badminton. Huit ans plus tard, il s'entraîne toujours au gymnase du centre hospitalier Pierre-Janet. « Le sport m'a redonné le goût de vivre », confie Serge. « L'exercice m'est salutaire; son action est apparentée à celle d'un antidépresseur. »

Le Défi sportif : un objectif

« Le Défi sportif témoigne du fait qu'en tant qu'athlète handicapé, l'on peut s'en sortir. »

Pour Serge, la performance est reléguée au second plan; il faut pouvoir s'amuser.

« Je ne cacherai pas que le Défi sportif, j'y pense toute l'année, mais je reste convaincu que le plus important, c'est de participer. » Tous ont droit de retirer les bénéfices découlant de la pratique du sport.

« En plus, au Défi sportif, j'ai le bonheur de rencontrer de nombreuses personnes qui m'inspirent. Le sport permet de se réaliser. Chaque amélioration est une petite victoire sur soi... et sur les autres. »

Un grand Champion...

« Pour réussir, on a besoin de volonté, de discipline et... il faut passer à l'action », nous précise Serge. Grand amateur de pêche, Serge a toujours aimé partager ses trucs. Il fait de même avec le badminton...



Depuis 1999, il accumule les médailles d'argent et d'or au Défi sportif. En 2005, ambassadeur de l'égalité et de l'intégration sociale, Serge a été un Champion Banque nationale. Une expérience qu'il a grandement appréciée.

Voici ce que signifie être Champion, selon Serge :

« Quelqu'un qui s'oublie pour son sport, son équipe et met beaucoup d'effort à promouvoir sa discipline. (...) Si ma simple présence ou parole peut aider une personne à s'aider ou à s'en sortir, alors je serai comblé. »

L'assemblée générale d'AlterGo le 23 novembre

(GL) L'Assemblée générale annuelle des membres d'AlterGo aura lieu le mercredi 23 novembre, au Centre culturel Georges-Vanier, dans l'arrondissement Sud-ouest de Montréal.

La soirée commencera à 17 h et se terminera à 21 h. Un vin d'honneur (et léger goûter), une présentation (à confirmer) et le dévoilement des gagnants des prix Développement Raymond-Bachand et Innovation Guy Langlois précéderont l'assemblée générale, qui débutera à 19 h. Des informations supplémentaires à ce sujet vous parviendront dans les prochains jours.

Soulignons que le Centre culturel Georges-Vanier, où se tiendra l'AGA d'AlterGo, est un édifice centenaire qui a réouvert ses portes l'an dernier après de grands travaux de rénovation. « La bibliothèque et le centre culturel allient la mise en valeur du patrimoine et la promotion de la culture », avait commenté le maire Gérald Tremblay, lors de sa réouverture en septembre 2004. L'édifice abritait au début du 20^e siècle l'hôtel de ville de la cité de Sainte-Cunégonde, territoire annexé depuis à la Ville de Montréal et qui correspond aujourd'hui au quartier de la Petite-Bourgogne.

Nouvelles brèves

Le CCA reconnaît la vignette !

Le Centre canadien d'architecture (CCA) est un établissement culturel avant-gardiste dont la mission consiste à sensibiliser le public au rôle de l'architecture dans la société. Voilà qu'il reconnaît dorénavant la vignette d'accompagnement de loisir et touristique, donnant ainsi la gratuité à l'accompagnateur d'une personne handicapée qui possède la vignette. La collection du CCA a pour objet la culture architecturale à l'échelle mondiale – au passé, au présent et au futur et compte des œuvres datant de la Renaissance à nos jours. Le CCA est situé au centre-ville de Montréal 1920, rue Baile (rues René-Levesque/Saint-Marc). Pour information : (514) 939-7026.

Handidactis : Facilitez vos contacts

Côtoyer une personne vivant avec une déficience peut parfois provoquer un sentiment d'incertitude face à l'attitude à adopter envers celle-ci. Il y a un moyen simple et efficace de remédier à la situation. Handidactis offre la possibilité de faciliter les contacts grâce à une formation sur la prestation de services aux personnes ayant une déficience.

La formation permet aux membres du personnel de diverses organisations d'acquérir des habiletés facilitant l'accueil et la communication auprès des

personnes présentant une déficience. Handidactis poursuit sa mission depuis 1986 et plus de 8000 personnes œuvrant dans différents secteurs d'activités ont bénéficié des services de formation. Pour en connaître davantage, consultez le **nouveau** dépliant qui accompagne le bulletin ou communiquez avec Marie St-Laurent, à AlterGo, au 933-2739 poste 219.

Un site Internet à découvrir !

Savoir gérer un personnel est un art ! Surtout si bon nombre des employés sont bénévoles. Plusieurs dirigeants vous le diront, les personnes sont les ressources les plus précieuses de leur

organisme. Le site Internet du **Conseil des ressources humaines pour le secteur bénévole et communautaire** vous propose des outils et des renseignements pratiques sur la gestion des ressources humaines adaptés aux besoins des organismes sans but lucratif afin de les aider, notamment, à attirer et à fidéliser des employés compétents et engagés. On y fait état aussi de plusieurs études sur la main-d'œuvre et les secteurs d'activités. Par exemple, saviez-vous que plus de la moitié des employés rémunérés dans le secteur des sports et loisirs travaillent à temps partiel ? Pour en savoir davantage : www.hrcouncil.ca

Calendrier

Octobre

- | | |
|-------|---|
| 24 | Sensibilisation aux directeurs de loisir, sport, culture et développement social et aux conseillers en développement social de la Ville de Montréal |
| 28-29 | Rassemblement – formation des responsables du Défi sportif |

Novembre

- | | |
|-----------------|--|
| 1 ^{er} | Rencontre Projet Liens au Centre St-Pierre |
| 14 | Table de concertation de loisir pour les personnes handicapées |
| 23 | Assemblée générale d'AlterGo au Centre culturel Georges-Vanier |

Décembre

- | | |
|-----------------|---|
| 1 ^{er} | Formation « Oser prendre la parole » dans le cadre du Projet Liens à l'Institut Raymond-Dewar |
|-----------------|---|



Les personnes handicapées dans l'action

Partenaires financiers :



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Il est aussi distribué à plus de 150 partenaires. Regroupant 85 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de Montréal, AlterGo dessert les

personnes ayant une déficience – quelle qu'elle soit – de tous les âges. Sa mission est de faciliter l'intégration sociale de l'ensemble des personnes vivant avec une déficience par l'abolition des contraintes d'accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu en 2006 du 26 au 30 avril.

*Ses bureaux sont situés au :
525, rue Dominion, bur. 340
Montréal (Québec)
H3J 2B4*

*Téléphone :
(514) 933-2739 (ats)*

*Télécopieur :
(514) 933-9384*

*Sites Internet :
www.altergo.net
www.defisportif.com
www.handidactis.com*

Courriel :
guy@altergo.net

Coordonnateur du bulletin :
Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :
Jean Allard, Nika Deslauriers, André Dumont, Carole Gaudreau, Sylvie Gravel, Monique Lefebvre, Marie St-Laurent et Johanne Tousignant

Mise en page : Imagik